



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2568

OBJET : Acquisition d'une parcelle n° 651 section 112B pour la régularisation foncière du surpresseur de Merviel sur la commune de DUN.

L'an Deux Mille Vingt Trois et le 17 du mois de janvier de 16 h 00 à 18 h 00, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS : Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Pierre BOIX, Elisabeth CLAIN, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Jean-Claude SERRES, Christine TEQUI.

EXCUSÉS : Henri BENABENT, Raymond BERDOU, Christian LOUBET, Francis MAGDALOU, Louis MARETTE, Alain ROCHET, Marc SANCHEZ, Jean-Michel SOLER, André VIDAL, Pierre VIEL.

ABSENTS : Jean-Claude COMBRES, Jean-Luc COURET.

PROCURATIONS :

Raymond BERDOU	donne pouvoir à	Jacques ESCANDE
Christian LOUBET	donne pouvoir à	Alain MAYODON
Francis MAGDALOU	donne pouvoir à	Thierry PORTET
Jean-Michel SOLER	donne pouvoir à	Joëlle EYCHENNE
Pierre VIEL	donne pouvoir à	Christine TÉQUI
Louis MARETTE	donne pouvoir à	Alain METGE

SECRETAIRE DE SEANCE : Elisabeth CLAIN

Madame la Présidente expose qu'afin de maintenir l'entretien du surpresseur d'eau potable situé à LAS CAMPAGNOS sur la commune de DUN à MERVIEL, le SMDEA veut établir la régularisation foncière de ce dernier.

Dans cette optique, le SMDEA se porte acquéreur de la parcelle n°651 section 112B, sise sur la commune de DUN à MERVIEL appartenant à Mr D. VERDIER.

Il est désormais nécessaire d'acquérir ladite parcelle pour le prix convenu de 1 000 € (mille euros) pour une surface de 108 m².

Où l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ **APPROUVE,**
ledit rapport.

▪ **AUTORISE,**

Madame la Présidente, à acquérir la parcelle n°651 section 112B, sise sur la commune de DUN à MERVIEL appartenant à Mr D. VERDIER pour un montant de **1 000 €**.

**La Présidente du SMDEA,
Christine TÉQUI**

